

## La CPAM et la CAF du Gers communiquent

Réouverture progressive des accueils sur rendez-vous



La CPAM et la CAF du Gers communiquent

À compter du 2 juin, la CAF et la CPAM du Gers rouvrent progressivement leurs accueils **UNIQUEMENT** sur rendez-vous.

Toutes les mesures sanitaires ont été mises en place pour accueillir le public dans les meilleures conditions. C'est pourquoi, le port du masque sera obligatoire lors des rendez-vous.

### Pour la CPAM :



Afin de faciliter le traitement des dossiers, il est possible de contacter l'Assurance Maladie du Gers pour prendre un rendez-vous avec un des conseillers :

- Depuis le compte Ameli
- Par téléphone au 36 46 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 (service 0.06€/min + prix de l'appel).

### Pour la CAF :



A compter du 2 juin, la Caf rouvre les rendez-vous au siège, à Auch. En revanche, l'espace en libre-service restera fermé pour raisons sanitaires.

Les allocataires peuvent prendre rendez-vous :

- Depuis le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr) , dans l'espace « Ma Caf » ( taper le code postal).
- Par téléphone, au **810 25 32 10** (0,06€/min + prix d'un appel local).

Comme durant le confinement, les rendez-vous téléphoniques continuent de fonctionner. Les modalités pour prendre rendez-vous sont les mêmes.

Les allocataires peuvent aussi réaliser la plupart de leurs démarches courantes depuis l'espace « Mon Compte » sur le site internet de la CAF.